

n'y a pas 35 collèges classiques dans la province de Québec. C'est cependant ce que m'affirmait avec la meilleure bonne foi du monde un monsieur qui a déjà écrit contre les collèges sur le point qui nous occupe. La province de Québec possède actuellement 17 collèges classiques, nous aurons occasions de les énumérer.

Il doit être bien entendu de plus que les collèges classiques ne répondent point des jeunes gens qu'une législation défectueuse leur arrache avant qu'ils aient terminé leur cours. Laissez aux collèges classiques la liberté de remplir leur programme sur chaque individu, et ensuite jugez-les. Les collèges répondent des jeunes gens qui terminent chez eux : ils n'ont pas à répondre des autres, d'autant plus que c'est tout à fait contre la volonté des directeurs de collèges que les élèves entrent dans les professions libérales avant la fin de leurs études.

Ceci posé, nous disons que les collèges classiques n'encombrent pas la profession libérale.

Les chiffres sont des preuves de premier ordre.

Tout le monde sait que les jeunes gens qui se présentent aux examens pour admission à l'étude de la médecine sont très nombreux, qu'ils sont au nombre de 30, 40 ou 50 chaque fois.

Nous avons consulté tous les directeurs des collèges de la Province de Québec.

Par leurs réponses, nous voyons d'abord que parmi les finissants de dix collèges, nul ne s'est présenté pour la médecine, en décembre dernier.

Voici le nombre des finissants, des autres collèges qui se sont présentés :

Petit Séminaire de St-Hyacinthe	2
" " des Trois-Rivières	1
" " de Québec	3
" " de Nicolet	3
Collège de Montréal	2
" " Lévis	1
" " Joliette	4
Total	16

En résumé donc, les 17 collèges de la Province de Québec n'ont donné pour l'examen de septembre dernier que seize jeunes gens aspirants à la profession médicale.

Or le 24 septembre dernier, 56 (cinquante-six !) jeunes gens se sont présentés. Cinquante-six moins dix-sept nous donne trente-neuf. Disons que vingt d'entre eux, peut-être, se présentaient pour la seconde fois, d'où viennent les dix-neuf autres ???

Dites après cela que les collèges classiques encombrent la profession médicale !

Nous réservons pour plus tard, d'autres détails intéressants.

F. A. B.

NÉCROLOGIES.

M. N. LALIBERTÉ, prêtre, curé de St-Michel de Bellechasse, décédé. Il fut une des plus belles fleurs du clergé Québécois. Homme aimant, homme aimable, homme aimé. Type de générosité et de courtoisie. Ami des lettres et des beaux-arts. Sa mort a été cause par une hémorragie pulmonaire.

M. P. DESMARAIS, prêtre, du clergé de Joliette décédé dans sa première année de prêtrise. Une longue maladie et une bonne préparation l'avaient détaché de la vie et lui faisaient désirer la mort. Il mourut le 13 décembre comme il l'avait lui-même annoncé. Etant ecclésiastique, il fut professeur au Collège Joliette. Ses élèves conserveront toujours de lui le meilleur souvenir et ses amis ne l'oublieront pas.